

L'ÉVALUATION DES BESOINS D'INTERVENANTS EN PROTECTION DE LA JEUNESSE

Allo!

Avant de vous parler de cette recherche je voudrais vous expliquer un peu la situation qui lui a donnée naissance.

MARC-OLIVIER SCHULE

À la base, je suis intervenant (psychoéducateur) et lors de mon travail, j'ai réalisé, comme beaucoup d'autres de mes collègues, que dans le monde de l'intervention psychosociale nous avons un gros problème : l'information scientifique ne circule pas bien.



Alors, je sais qu'en lisant cela vous vous dites : « bah... ça ne semble pas être un gros problème ». Et pourtant c'est un problème majeur.

Imaginez que vous allez chez le médecin et qu'il vous dise :

J'utilise les meilleures techniques des années cinquante!



Vous risquez de ne pas être rassuré. Si ensuite il précise :

1850!



Malheureusement, la situation dans le domaine psychosocial peut parfois ressembler à cela. En effet, on fait face à une situation **aberrante**. On a des chercheurs dans le domaine des sciences sociales qui font un travail extraordinaire et qui produisent des connaissances capitales : de nouvelles hypothèses sur la source de l'autisme, de nouveaux instruments pour intervenir sur la schizophrénie, etc.



On a également des intervenants qui sont engagés auprès de ces clientèle et qui ont besoin de ces connaissances pour faire du travail efficace. Malheureusement, très souvent les connaissances ne se rendent pas du scientifique à l'intervenant ou alors elles prennent beaucoup de temps pour le faire. Mais n'oubliez pas que chaque jour, entre le moment où le chercheur crée un nouveau traitement et le moment où l'intervenant le mets en place, ce sont des journées de souffrance pour tous ceux qui pourraient être soignés. C'est de la souffrance que l'on peut éviter.



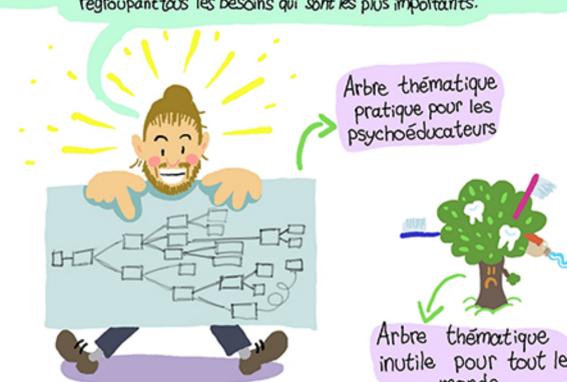
Alors beaucoup de personnes ont trouvé que cela était inacceptable et ont développé un nouveau domaine de recherche : le **transfert de connaissances**. Celui-ci a comme objectif de mettre en place des activités et des mécanismes qui favorisent l'utilisation des connaissances pertinentes par les personnes concernées. Pour ce faire de nombreux outils ont été développés, des journaux, des formations, des conférences, des sites web, etc.



Toutefois, il restait une question fondamentale : est-ce que ces outils répondent aux besoins des intervenants? Cette question exige que l'on puisse connaître les besoins des intervenants.



Pour cela, j'ai étudié les informations dont les intervenants avaient besoin en protection de la jeunesse. J'ai créé deux sondages et j'ai pu construire un arbre thématique regroupant tous les besoins qui sont les plus importants.



J'espère qu'ainsi on pourra rapidement produire des documents qui soient utiles aux intervenants et qu'on pourra indirectement éviter beaucoup de souffrance.

